



Prise de position

Élimination de l'abus de substances entraînant la dépendance chez les jeunes gens

Prise de position du CII:

Le Conseil international des infirmières (CII) se déclare très inquiet du nombre croissant de jeunes gens qui abusent de substances à effet de dépendance et par les conséquences qui en découlent pour leur santé. Les infirmières, en tant que fournisseurs par excellence de soins de santé aux jeunes, ont un rôle déterminant à jouer dans la résolution de ce problème.

Grâce au plaidoyer et à leurs initiatives, par la promotion des modes de vie sains, le CII et la profession infirmière en général peuvent jouer un rôle important dans la prévention et la diminution de l'abus des substances à effet de dépendance et pour donner aux jeunes les moyens de faire face au stress, à la pression du groupe et aux autres facteurs de risques.

Le Conseil international des infirmières est déterminé à tout faire pour prévenir ces abus ; il appelle les infirmières et les organisations nationales d'infirmières (ANI) à mobiliser leurs efforts en vue de la prévention des abus de substances à effet de dépendance, notamment parmi les jeunes, et à :

- exhorter leurs gouvernements, les autorités communales et scolaires, les associations de jeunes et de parents à informer largement sur les dangers de l'abus de substances à effet de dépendance et sur la manière d'acquiescer la capacité de faire face à ces dangers ;
- Collaborer avec d'autres organisations, y compris les écoles de soins infirmiers, les associations de jeunes et de parents, le personnel scolaire, les gouvernements et les collectivités pour appliquer des stratégies d'élimination des abus ;
- collaborer avec les agences nationales à l'élaboration de politiques globales contre l'alcool, les drogues et autres substances, de façon aussi à réduire la demande de médicaments psychotropes, et pour minimiser les dégâts par l'accès à la prévention et au traitement ;
- mobiliser toutes les énergies en faveur de la prévention du tabagisme et de l'arrêt de la consommation de tabac ;
- Appuyer l'intégration dans les programmes de formation aux soins infirmiers, et ce à tous les niveaux, d'initiatives favorisant la prévention et la cessation de la consommation, d'alcool, de drogues et d'autres substances suscitant la dépendance ;
- s'impliquer dans la recherche sur les taux, les tendances et le fardeau de la maladie associés aux abus et à la dépendance des adolescents vis-à-vis de ces substances ; sur les approches de traitements centrés sur les patients et sur les interventions pharmacologiques ; sur les interventions ciblant les groupes et individus à risque ; et sur l'identification des obstacles à l'application d'interventions préventives efficaces ;

International
Council of Nurses

3, place Jean-Marteau
CH -1201 Geneva • Switzerland
Telephone +41 (22) 908 0100
Fax +41 (22) 908 0101
e-Mail : icn@icn.ch
Website : www.icn.ch

/...

- appliquer, de manière totalement non-discriminatoire, une gamme de mesures telles que : l'information et le conseil ; les vaccinations ; les échanges d'aiguilles ou de seringues ; des modalités complètes de traitement et de prévention ;
- lutter contre les préjugés, la stigmatisation et la discrimination associés aux abus de substances entraînant la dépendance ;
- favoriser les politiques et interventions s'inscrivant dans le cadre des droits de l'homme.

Les ANI et les infirmières doivent s'engager dans les débats nationaux et les initiatives politiques autour du problème d'abus de substances.

Information de base

Le tabac, l'alcool et les drogues illégales constituent un danger pour la santé et le tissu social et économique des familles, des collectivités et des États.

Un nombre croissant de problèmes sociaux et économiques est à mettre en relation avec l'abus de tabac, d'alcool et d'autres substances. Souvent, les effets ne sont pas limités aux individus mais s'étendent à leurs familles, à leurs amis, à leurs collègues et à la société au sens large.

Les jeunes gens abusent souvent de substances pour des raisons familiales, à cause des tensions de l'existence ou sous la pression de leurs amis. Les changements physiologiques de l'adolescence sont source d'incertitudes et d'angoisses ; la drogue est souvent utilisée comme dérivatif à ces situations.

La prévalence du VIH, des maladies sexuellement transmissibles, des hépatites B et C, parmi d'autres maladies, augmente parmi les personnes abusant d'alcool et de drogues et parmi celles qui partagent les seringues utilisées pour l'injection de drogues.

On estime que le tabagisme cause près de 5 millions de morts annuellement¹, suivi par l'alcool qui cause 2,3 millions de morts prématurées ou 3.2% des décès à travers le monde ; les drogues illégales causent 0.2% de morts en général².

Il est important de bien faire la différence entre l'abus de tabac et l'abus d'autres substances. Dans le cas du tabac, tout « emploi », même « simple », représente un risque pour la jeunesse : la recherche indique que, chez les enfants prédisposés, la dépendance en nicotine déploie ses effets presque immédiatement après le début de la consommation de tabac.

¹ OMS, Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2008 - Le paquet mPower, Genève : OMS.

² OMS : www.who.int

Le CII appuie donc les initiatives mondiales destinées à réduire ou éliminer le tabagisme, comme le Cadre de contrôle du tabac de l'OMS.

Les infirmières doivent faire face aux effets néfastes des abus de substances et à leurs répercussions physiques, psychologiques et sociales. Les infirmières, en tant que fournisseurs par excellence de soins de santé, ont donc un rôle déterminant à jouer dans l'élimination de l'abus de substances entraînant la dépendance. Les préjugés, la stigmatisation et la discrimination associés à l'abus de substances dissuadent les jeunes de demander de l'aide et d'avoir recours aux services de santé. L'application de mesures de contrôle de la nocivité est déterminante pour le succès des programmes de contrôle et de prévention des abus de substances entraînant une dépendance.

Adoptée en 1995
Révisée et réaffirmée en 2008

Prises de position y afférentes:

- La consommation de tabac et la santé
- Réduire les dangers pour la santé liés à l'environnement et au style de vie
- Le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA)

Publications du CII:

- Fiche d'information : Les infirmières se mobilisent pour la lutte contre le tabac, Genève, CII, 2000

Le Conseil international des infirmières est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières représentant des millions d'infirmières du monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à promouvoir des soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé dans le monde.